

Alerte au plaidoyer



Comment vous pouvez participer à la Réunion de haut niveau sur le sida et avoir une influence

Avril 2008

Cette alerte au plaidoyer vise à vous aider dans vos efforts pour faire partie de votre délégation nationale à la Réunion de haut niveau sur le sida, en juin 2008; pour influencer la représentation et les déclarations de votre gouvernement à cette réunion; ou pour y participer directement.

Contexte

En décembre 2007, l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé une résolution (A/62/L.40)¹ décrivant le processus de 2008 pour l'examen détaillé des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida. La résolution (une entente officielle et exécutoire) comprend une décision à l'effet que la Réunion de haut niveau se déroulera les 10 et 11 juin 2008.

D'autres décisions importantes incluent :

Que les États membres (gouvernements) soient incités à impliquer la société civile dans leurs délégations nationales (c'est-à-dire représentants nationaux officiels).

Comme par le passé, les organismes de la société civile ont été invités à demander une accréditation (autorisation officielle) pour participer à la réunion. Ce mécanisme est maintenant clos. Le président de l'Assemblée générale a dressé une liste des organismes demandeurs pour approbation officielle par les États membres.

Une entente sur la tenue d'une plénière d'ouverture dont l'un des conférenciers sera une personne vivant ouvertement avec le VIH; de cinq panels thématiques; et d'une audience informelle et interactive pour la société civile (conférenciers de la société civile et déclarations de gouvernements).

Une demande aux gouvernements de soumettre leurs rapports nationaux avant le 31 janvier 2008² et au secrétaire général des Nations Unies de déposer un rapport sur les progrès et défis, six semaines avant la Réunion de haut niveau.³

1 http://data.unaids.org/pub/BaseDocument/2008/a-res-62-178_en.pdf

2 Les rapports nationaux sont disponibles sur le site Internet de l'ONUSIDA, à <http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CountryProgress/2007CountryProgress.asp>

3 http://www.icaso.org/resources/20080429_sg_progress_report_fr.pdf

A. Demandez à faire partie de votre délégation nationale

Il est à espérer que chaque État membre enverra une délégation principale à la réunion. Dans la plupart des cas, les délégués participeront à la plénière (discussion principale où les gouvernements présenteront leurs déclarations qui seront consignées à l'ONU), aux panels et à l'audience de la société civile. Leurs propos influenceront le document dit " de résultats " (résumé des discussions) de la réunion.

ACTION

Vous devriez inciter votre gouvernement à envoyer un responsable du plus haut niveau (par exemple président, premier ministre ou ministre de la Santé) et à faire en sorte que sa délégation implique des représentants de la société civile, en particulier d'organismes de personnes vivant avec le VIH/sida. Cela permettra d'intégrer les perspectives et expériences uniques de la société civile dans les déclarations de votre pays.

Voici quelques conseils pour y arriver :

Communiquez avec le coordonnateur de l'ONUSIDA dans votre pays pour obtenir de l'information pertinente et pour savoir avec qui communiquer au sein de votre délégation nationale.

Communiquez avec des gens que vous connaissez au sein du Programme national sur le VIH/sida, du ministère de la Santé ou d'autres ministères ou départements pertinents, pour demander la plus haute représentation officielle et l'implication de la société civile.

Communiquez avec d'autres organismes de la société civile (OSC) de votre pays et développez une stratégie conjointe pour cet effort de plaidoyer. Réunissez des OSC pour discuter des individus qui représenteraient le mieux la société civile au sein de la délégation nationale.

Quelques arguments pour faire valoir l'implication de la société civile :

La Déclaration d'engagement de l'UNGASS demande explicitement l'implication de la société civile dans les examens périodiques nationaux, pour évaluer les progrès accomplis, identifier les problèmes et obstacles aux progrès et à la réalisation des engagements, et assurer la dissémination à grande échelle des résultats de ces examens.

La résolution sur l'organisation de la Réunion de haut niveau de 2008 :

*"Encourage les États membres à impliquer dans leurs délégations nationales à la Réunion de haut niveau des parlementaires, des représentants de la société civile, y compris d'organismes non gouvernementaux (ONG) et d'organismes et réseaux de personnes vivant avec le VIH/sida, de femmes, de jeunes, de orphelins, des organismes communautaires, des organisations confessionnelles et le secteur privé."
[trad.] (A/RES/62/178, paragraphe 3).*

B. Influencez la participation de votre gouvernement

Qu'il y ait ou non des représentants de la société civile au sein de votre délégation nationale, vous pouvez quand même influencer les positions qu'exprimera votre gouvernement lors de la Réunion de haut niveau. Chaque délégation nationale prépare ses déclarations à l'avance. Il est vital que les perspectives et expériences uniques de la société civile soient intégrées dans ces préparatifs et délibérations.

Voici quelques suggestions pour y arriver :

1. Tous les gouvernements ont été appelés à soumettre (avant le 31 janvier 2008) un rapport sur leurs progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS. Ces documents serviront de base à un rapport global qui sera préparé et présenté par le secrétaire général de l'ONU lors de la Réunion de haut niveau. Demandez à votre gouvernement de vous faire parvenir un exemplaire de son rapport, puis vérifiez s'il reflète la réalité dans votre pays. La plupart des rapports nationaux sont également disponibles sur le site Internet de l'ONUSIDA.⁴
2. Lisez les rapports préparés par des organismes de la société civile et évaluez comment des ONG ont été impliqués dans le processus et dans quelle mesure leur feedback a été intégré dans le rapport gouvernemental. Certains "rapports indépendants" sont accessibles à http://www.icaso.org/shadow_reports.html
3. Rencontrez d'autres OSC de votre pays afin d'élaborer une position et une stratégie communes pour influencer votre délégation nationale et ses déclarations sur des priorités d'importance en lien avec le VIH/sida.
4. Demandez à ce que les ONG de votre pays aient l'occasion de rencontrer les membres de votre délégation nationale. Cette rencontre devrait impliquer un représentant de votre ministère ou département des Affaires étrangères. Le bureau de l'ONUSIDA de votre pays pourrait contribuer à l'organisation ou à la coordination d'une telle rencontre, en cas de difficulté.

C. Faites part de vos messages et enjeux clés aux ONG accrédités

Qu'un représentant de votre organisme assiste ou non à la réunion de New York, et que vous ayez ou non l'occasion d'influencer les positions de votre gouvernement, vous devriez communiquer avec des ONG accrédités pour que les enjeux de votre pays et de votre communauté soient abordés. Le rapport de résultats (qui résumera les discussions de la réunion) est une importante occasion de faire consigner dans un document de l'ONU les préoccupations et enjeux qui vous touchent, dans votre pays.

La liste des ONG accrédités sera dévoilée au cours des prochaines semaines.⁵ Les ONG accrédités qui participent à la Réunion de haut niveau sont les yeux et les oreilles des communautés du monde entier. Vous devriez les utiliser pour relayer des informations et des perspectives à la Réunion de haut niveau, et leur demander d'informer ultérieurement la communauté des progrès, développements et résultats de la réunion.

Vous devriez communiquer directement avec les ONG accrédités. (Une fois que la liste en sera rendue publique par le président de l'Assemblée générale, elle sera disponible par courriel à universalaccess2010@icaso.org Nous la déposerons également sur notre site Internet à www.icaso.org et la disséminerons à grande échelle.

⁴ <http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CountryProgress/2007CountryProgress.asp>

⁵ http://www.icaso.org/resources/List_organziations_invited_HLM2008.pdf

D. Participez à titre d'ONG " accrédité "

Les ONG " accrédités " auront le droit de participer à la plénière et à d'autres événements (panels, audience de la société civile, etc.) de la Réunion de haut niveau, selon les places disponibles.

Il y aura aussi des événements parallèles, des rencontres et des occasions de réseautage pour les OSC.

D'autres renseignements seront disponibles sous peu. Pour obtenir une mise à jour, veuillez écrire à universalaccess2010@icaso.org.

Les ONG " accrédités " sont :

Des ONG qui sont déjà dotés du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (statut ECOSOC) et qui ont demandé une accréditation à la Réunion de haut niveau. Les ONG accrédités et dotés du statut ECOSOC peuvent ajouter des participants en ouvrant une session à l'aide de leur identifiant (reçu après l'inscription), à <http://www.un-ngls.org/unaidstatus/en>

Des représentants d'ONG qui siègent au Conseil de coordination de programme (CCP) de l'ONUSIDA.

D'autres ONG qui ont demandé une accréditation auprès du Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG) et qui obtiendront une autorisation spéciale pour participer à la Réunion. [Veuillez noter que le mécanisme de demande d'accréditation est maintenant clos.]

